

Programme : Réduction de la résistance à l'urbanisation dans la Commune de Covè

Projet 38 : Réalisation du Plan Directeur d'Urbanisme de la Commune de Covè

Projet 39 : Lotissement et viabilisation des espaces de la Commune

Projet 40 : Extension des réseaux d'adduction d'eau, d'électricité et de téléphone

i- Justification :

Le problème d'urbanisation de la Commune de Covè date d'avant l'indépendance en 1960. L'installation anarchique des populations sur le territoire de la Commune est due au manque de lotissement. Pour réussir le lotissement proprement dit, il faut nécessairement un Plan Directeur d'Urbanisme. La réalisation de ce plan directeur permettra de définir le Zonage (répartition du territoire en des zones fonctionnelles : zones industrielles, zones commerciales, zones d'habitation, etc.). Le Plan de la voirie, le Plan d'assainissement, et le Plan d'adduction d'eau, d'électrification et de téléphone de la Commune sont aussi intégrés au plan directeur d'urbanisme. Compte tenu de l'importance de ce Plan directeur d'urbanisme, sa réalisation s'avère indispensable pour la ville de Covè.

L'absence d'un plan d'urbanisme de la Commune explique davantage l'état actuel de la ville qui se présente sous forme d'une agglomération où les constructions sont faites pêle-mêle et la plupart des voies sont sans issue. Ceci porte entorse à la circulation normale au sein de la Commune. L'exiguïté et l'implantation anormale des bâtiments administratifs, l'exiguïté du marché et le manque de domaines réservés aux infrastructures sont d'autres problèmes qui découlent du non lotissement de la ville. Face à cette situation, les multiples initiatives prises par les autorités (avant et après la décentralisation) pour le lotissement de Covè ont pour la plupart échoué. Les résultats de l'état des lieux (surtout au niveau des ateliers d'arrondissements) ont également montré que la réticence des populations est aussi une cause déterminante du piétinement du lotissement.

Il faut surtout mentionner que l'absence du lotissement ralentit effectivement l'extension des divers réseaux d'adduction d'eau, d'électricité et de téléphone qui sont caractéristiques de l'urbanisation. Compte tenu des avantages énormes attendus du lotissement, les autorités communales et une bonne partie de la population éprouvent le besoin réel et effectif de lotissement de la Commune de Covè.

Le défi devant être relevé est celui d'un lotissement sans casse. En effet, les acteurs sont unanimes sur la non viabilité du lotissement en plein centre de Covè. Ils suggèrent tous de démarrer les activités dans les zones périphériques bordant le centre de Covè.

ii- Analyse des acteurs

Acteurs	Intérêts	Influences	Rôles / Responsabilités
Populations	Urbanisation effective de la Commune - Installation	Négligence probable Protestation quand le zonage remet en	Appropriation après consultation

	sans risque	cause des intérêts particuliers dans le court terme - Réticence éventuelle des propriétaires terriens à accepter le lotissement. - Résistance éventuelle des populations contre la destruction de maisons - Besoin, par contre, de services urbains tels que les réseaux d'adduction d'eau, d'électricité et de téléphone	Contribution financière
Conseil Communal	Urbanisation effective de la Commune - Installation sans risque des populations - Vision à moyen terme du développement dans l'espace	Dévouement pour la réalisation du Plan Prise de décision pour la réussite du lotissement	- Contribution financière - Sensibilisation des populations
DDEHU	Urbanisation effective de la Commune - Installation sans risque des populations	Disponibilité pour l'appui technique	Elaboration du plan en concertation avec les habitants Appui technique
Partenaires	Urbanisation effective de la Commune - Installation sans risque	Disponibilité pour l'appui financier	Appui financier

iii- Objectifs du programme : Lotir et viabiliser les espaces périphériques dans la Commune de Covè en vue de réduire la résistance à l'urbanisation

iv- Impacts attendus du projet

- Répartition de la Commune en zones
- Lotissement réel de la Commune
- Réalisation du plan d'assainissement
- Réalisation du plan de la voirie
- Urbanisation effective de la Commune
- Extension des réseaux d'adduction d'eau, d'électricité et de téléphone
- Existence de nouvelles artères
- Extension normale des infrastructures publiques telles que les réseaux d'adduction d'eau, d'électricité et de téléphone
- Acquisition de nouvelles infrastructures dans la commune
- Libre circulation des populations

v- Analyse des options

Projet 38: Présentation des options

Résultat	Option
R8 : Le plan directeur d'urbanisme de la ville de Covè est réalisé.	O1 : Le Conseil Communal en collaboration l'Etat et les partenaires financent la réalisation du plan directeur d'urbanisme de la ville de Covè

Une seule option est dégagée. Elle est d'office retenue

Projet 39 : Présentation des options

Résultat	Option
----------	--------

A2R1 : Une superficie importante de la Commune est lotie	O₁ : Le CC en collaboration avec les populations procèdent au lotissement des arrondissements
--	---

L'option est unique pour ce résultat. Elle est donc d'office choisie.

Projet 40 : Présentation des options

R ₂ : Les réseaux d'adduction d'eau, d'électricité et téléphone sont étendus dans les Arrondissements	O₁ : L'Etat et les partenaires au développement financent l'extension des réseaux d'adduction d'eau, d'électricité et de téléphone
	O ₂ : Le CC en collaboration avec les Partenaires recherchent le Financement nécessaire pour l'extension des différents réseaux

Choix des options

Critères	Options	Capacité/Faisabilité Organisationnelle	Faisabilité financière	Durabilité/ Appropriation Locale	Equité	Genre	Total	Observations
Résultats								
A2 R2	O1	5 Relève de compétence de l'Etat	5 Assez de ressources	5 Contrôle de l'Etat	-		15	Retenue
	O2	4 Eventuel échec dans la recherche de partenaires	3 Peu sûr	3 Peu de contrôle	-	-	10	

La stratégie consiste à rendre ce projet attractif aux yeux des populations en couplant rapidement 'lotissement - viabilisation' et l'accès aux services d'adduction d'eau, d'électricité et de téléphone.

vi- Rôle du Conseil Communal dans la réalisation du projet

- Mobilisation des fonds
- Sensibilisation des populations sur l'importance du lotissement
- Contribution financière
- Plaidoyer auprès de l'Etat pour bénéficier de l'extension des réseaux d'adduction d'eau, d'électricité et de téléphone.
- Suivi des comités de lotissement

vii- Tableaux synoptiques de planification

Résultats / Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Responsabilités Techniques	Périodes de réalisation					Coût Global	Responsabilités financières		
				04	05	06	07	08		Communauté	CC	Partenaires
Projet 38 : Réalisation du Plan Directeur d'Urbanisme de la ville de Covè												
A2R8 : Le plan directeur d'urbanisme de la ville de Covè est réalisé.	- Une Carte de zonage réalisée - un Rapport de réalisation	- Mairie - Archives	-CC - DDEHU									
Activités 1-Mobilisation de fonds	- Un PV de négociation - Un accord de financement	- Mairie/ archives	-CC -DDEHU	200000					200.000	-	100% 200.000	-
2-Réalisation du Plan Directeur d'Urbanisme	Rapport de l'étude de réalisation et un plan directeur d'urbanisme de Covè	- Mairie - Archives	- CC - DDEHU	10000000					10.000.000	5% 500.000	5% 500.000	90% 9.000.000
Total				10200000					10.200.000	500.000	700.000	9.000.000

Détail des coûts du projet 45

Activités (10.200.000 FCFA)

1- Mobilisation de fonds (200.000 F)

2- Réalisation du Plan Directeur d'Urbanisme (10.000.000 F)

Tableau synoptique de planification

Résultats / Activités	Indicateurs	Sources de vérification	Responsabilité technique	Période de réalisation					Coût global	Responsabilités financière		
				04	05	06	07	08		Communauté (contribution	Conseil Communaql	Partenaires
Projet 39: Lotissement et viabilisation des espaces de la Commune												
A2R1 : Une superficie importante de la Commune est lotie.	160 ha sont lotis dans toute la Commune	- Mairie - Comité de lotissement par quartier ou village	- CC - Géomètre agréé									
Activités 1- Lancement appel d'offre	Un avis d'appel d'offre ou un contrat avec un géomètre agréé	- Mairie - CA	CC/CA	200000					200.000	-	100% 200.000	-
2-Lotissement proprement dit	- 100% des parcelles de la zone concernée sont identifiées	- Mairie - CA/CV - Comité de lotissement par quartier ou village	-Géomètre agréé -CC	24320000	24320000	24320000	243200000	24320000	121.600.000	-	10% 12.160.000	90% 109.440.000
3-Enquête de Commodo et d'incommodo	0% de contestation du rapport d'enquête	- Mairie - Comité de lotissement par quartier ou village	CC/CA/CV - Comité de lotissement par quartier ou village						inclus dans l'activité 2	-	-	-
4-Recasement des propriétaires	- 100% des propriétaires identifiés sont recasés	-Mairie (registre de lotissement) - Comité de lotissement par quartier ou village	-CC/CA/CV -Géomètre agréé - Comité de lotissement par quartier ou village						inclus dans l'activité 2	-	-	-
Total				24520000	24320000	24320000	24320000	24320000	121.800.000	-	12.360.000	109.440.000

Projet 40 : Extension des réseaux d'adduction d'eau, d'électricité et de telephone												
A2R2 : Les réseaux d'adduction d'eau, d'électricité et de téléphone sont étendus dans les Arrondissements	Les 8 arrondissements bénéficient de l'extension des réseaux d'adduction d'eau, d'électricité et de téléphone	Etat Services déconcentrés de l'Etat CC/CA	CC/CA, mais délégation à l'OPT et la direction régionale du Ministère des mines et de l'énergie	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM
Total				PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM

Détail des coûts A2R1 (121800000 F)

Activité 1 : Lancement appel d'offre (200.000 F)

Activité 2 : Lotissement proprement dit

(Prévision : Il faut 19.600.000 F pour lotir 25 ha, d'où 760.000 F/ha loti)

760.000 F/ha x 160 ha = 121.600.000 F

Activité 3: Enquête de Commodo et d'incommodo (coût inclus dans l'activité 2)

Activité 4 : Recasement (Coût inclus dans l'activité 2)

Projet 41 : Construction de centres de loisir et de terrains de sport dans la Commune

i- Justification :

Le sport et le loisir sont des activités qui ne sont pas du tout développées à Covè comparativement aux autres Communes du département du Zou. Les pratiques sportives existantes dans la Commune sont en régression. L'insuffisance de centres de loisir et de terrains de sport en est la principale cause. Le seul terrain de sport, qui existe pour toute la Commune et ne couvre pas toutes les activités sportives, est mal utilisé. Il en est de même pour le seul centre de loisir. Cette situation augmente davantage l'oisiveté d'une frange importante de la population et freine aussi l'épanouissement de celle-ci. Il est alors nécessaire de construire un centre de loisir et un terrain de sport dans chaque arrondissement pour promouvoir le développement du sport et des loisirs dans la Commune.

ii- Analyse des acteurs :

Acteurs	Intérêts	Influences	Rôles / Responsabilités
Populations de chaque arrondissement	-Développement du sport et des loisirs dans chaque arrondissement	Détermination pour la réalisation du projet	- Entretien des centres de loisir et des terrains de sport - Contribution matérielle et financière
Conseil Communal	- Développement du sport et des loisirs dans chaque arrondissement et dans la Commune - Accroissement des recettes communales	Détermination pour la réalisation du projet	- Sensibilisation de la population pour sa contribution matérielle, financière et pour l'entretien des lieux. - Mobilisation des fonds - Contribution financière
Partenaires	-Développement du sport et du loisir dans chaque arrondissement et dans la Commune	Détermination pour la réalisation du projet	Appui technique et financier

iii- Objectif du projet : construire des centres de loisir et des terrains de sport dans la Commune de Covè

iv- Impacts attendus du projet

- Epanouissement des jeunes
- Recul de la délinquance et de l'oisiveté
- Augmentation des infrastructures de la Commune
- Organisations régulières des compétitions sportives
- Accroissement des recettes communales

v- Analyse des options

Présentation des options

Résultat	Option
R ₃ : Un centre de loisir et un terrain de sport sont construits dans chaque Arrondissement	O1 : Le CC en collaboration avec les propriétaires terriens réservent des domaines pour la construction des centres de loisirs et des terrains de sport

	O₂ : Le CC et les partenaires financent la construction des centres de loisirs et des terrains de sport
--	---

Choix des options

Critères Résultats	Options	Capacité/Faisabilité Organisationnelle	Faisabilité financière	Durabilité/ Appropriation Locale	Equité	Genre	Total	Observations
A3R3	O1	5 - Relève du domaine de compétence du CC	4 Disponibilité de terre	2 Très peu intéressés	-	-	11	
	O2	5 Relève du domaine de compétence du CC	5 Possibilité de réussite	2 Faible implication	-	-	12	Retenue

La stratégie retenue pour la construction des centres de loisirs et des terrains de sport vise à responsabiliser le conseil communal dans la mise en place de services de mérite non encore attractifs pour les entrepreneurs privés et les partenaires au développement. Pour un meilleur épanouissement des populations et l'aura de la Commune de Covè, le CC est tout indiqué pour la mise en place de ces infrastructures.

vi- Rôle du Conseil communal dans la réalisation du projet :

- Mobilisation de fonds
- Sensibilisation de la population
- Contribution financière

vii- Tableau synoptique de planification

Résultats / Activités	Indicateurs	Sources de vérification	Responsabilité technique	Période de réalisation (coûts en milliers de francs)					Coût global en milliers de francs	Responsabilités financière (coûts en milliers de francs)		
				04	05	06	07	08		Communa uté	CC	Partenaires
Projet 41 : Construction de centres de loisir et de terrains de sport dans la Commune												
A2R3 : Un centre de loisir et un terrain de sport sont construits dans chaque arrondissement	80% des centres de loisir et de terrains de sport sont construits	- Mairie Observation sur le terrain - Comité de suivi	CC CA/CV									
Activités 1- Recherche de site	- Un Acte de donation ou une convention de vente	Mairie CA/CV	CC CA/CV	16000	16000				32.000	50% 16.000	10% 3.200	40% 12.800
2-Etude technique de réalisation	- un contrat de réalisation - Un Rapport d'étude	- Mairie - Bureau d'expertise agréé	- CC - Bureau d'expertise agréé		2000				2.000	-	10% 200	90% 1.800
3-Mobilisation de fonds	- Une correspondance - Un PV de négociation avec les partenaires	- Mairie	CC CA/CV	250	250				500.	-	100% 500	-
4-Lancement appel d'offre	Un avis d'appel d'offre	Mairie CA/CV	CC CA/CV		600				600.	-	100% 600	-
5-Mise en place d'un comité de suivi des travaux	Un arrêté de nomination des membres du comité	Mairie CA/CV	CC CA/CV						Néant	-	-	-
6-Réalisation des infrastructures	80% des centres de loisir et de	- Mairie - CA/CV	- CC -Entreprise		40000	40000	40000	40000	160.000	-	10% 16.000	90% 144.000

	terrains de sport sont construits	Observation sur le terrain	adjudicataire - Bureau d'expertise agr�e									
7-R�eception du march�e	Un Proc�es verbal de r�eception	Mairie CA/CV Observation sur le terrain	- CC - CA/CV Entreprise adjudicataire						N�eant	-	-	-
Total				16250	58850	40000	40000	40000	195.100	16.000	20.500	158.600

D etail des co ts du projet 40 (195.100.000 F)

Activit es :

1-Recherche de site : (32.000.000)

Achat de domaine pour les centres de loisir : 2.000.000 F x 8 centres = 16.000.000 F

Achat de domaine pour les terrains de sport : 2.000.000 F x 8 terrains = 16.000.000 F

2-Etude technique de r ealisation (16.000.000 F)

20.000.000 F x 10% = 2.000.000 F

3-Mobilisation de fonds: (500.000 F)

4-Lancement appel d'offre (600.000 F)

5-Mise en place du comit e de suivi des travaux (Sans co t)

6-R ealisation des infrastructures : (160.000.000 F)

8 centres x 10.000.000 F = 80.000.000 F

8 terrains x 10.000.000 F = 80.000.000 F

Projet 42 : Mise en service du nouveau marché

i- Justification :

L'exiguïté de l'ancien marché de Covè est de plus en plus critiquée par les usagers. Selon l'état des lieux, l'accroissement du nombre de commerçants locaux et ceux venus d'ailleurs explique le débordement du marché tous les cinq jours où il s'anime. Certains vendeurs sont obligés de s'installer en dehors du marché. Dans ces conditions, et vendeurs et acheteurs se trouvent en situation d'insécurité de même que les agents de recouvrement de la Mairie. Par ailleurs, les possibilités qui s'offrent à Covè à travers la voie ABOK sont innombrables, mais cette exigüité du marché ne permet pas aux commerçants grossistes de s'installer. La création d'un nouveau marché s'avère donc indispensable.

L'idée d'un nouveau marché a germé depuis des lustres à Covè. Le site a été déjà identifié, et il ne reste qu'à y développer les infrastructures telles que les hangars, les magasins de stockage, les latrines et les bornes fontaines. En effet, l'inexistence de magasins publics de stockage dans l'ancien marché a créé et continue de créer d'énormes désagréments aux usagers et aussi des manques à gagner pour la Commune. Les marchandises stockées dans des magasins privés parfois éloignés du marché reviennent chères aux usagers. Dans le but de réduire les coûts d'entreposage et autres coûts associés de plus en plus prohibitifs pour les usagers, la construction de magasins de stockage est nécessaire pour le nouveau marché.

ii- Analyse des acteurs

Acteurs	Intérêts	Influences	Rôles / Responsabilités
Commerçants / Comité de marché	Accroissement de leurs revenus - Stockage des marchandises - Sécurité des marchandises	Réticence éventuelle pour la cotisation.	Contribution matérielle et financière
Conseil Communal	Augmentation des recettes communales Moins de litiges liés à l'insécurité des magasins privés	Possibilité de mobilisation des fonds	- Mobilisation de fonds - Sensibilisation des commerçants - Contribution matérielle et financière
Partenaires	Accroissement du revenu des commerçants et des recettes communales.	Disponibilité technique et financière	Appuis technique et financier
Usagers	- Satisfaction d'avoir des produits bien conservés et stockés à l'intérieur du marché	Affluence dans le nouveau marché Meilleure fréquentation du marché	Avis critique sur l'emplacement des magasins

iii- Objectif du projet : Construire des infrastructures adaptées dans le nouveau marché

iv- Impacts attendus du projet

- Ecoulement des produits
- Développement des activités commerciales
- Accroissement du revenu des producteurs et des commerçants
- Accroissement des recettes communales
- Perméabilité des frontières de la Commune

- Sécurité des marchandises
- Facilité de conservation
- Création d'emplois

v- Analyse des options

Présentation des options

Résultat	Options
R ₄ : Des hangars sont construits pour le nouveau marché	O ₁ : Le CC en collaboration avec la Communauté procèdent à la construction du nouveau marché et à la réhabilitation de l'ancien.
	O₂ : Le CC en collaboration avec les partenaires procèdent à la construction du nouveau marché et à la réhabilitation de l'ancien

Choix des options

Critères Résultats	Options	Capacité/Faisabilité Organisationnelle	Faisabilité financière	Durabilité/ Appropriation Locale	Equité	Genre	Total	Observations
A3R4	O1	4 Domaine de compétence	2 Peu de ressources	3 Implication des propriétaires terriens	-	-	9	
	O2	3 Faible capacité organisationnelle	4 Possibilité de trouver le financement	3 Faible implication	-	-	10	Retenue

Option retenue : option 2

Présentation des options

Résultat	Option
A3R9 : Les Conditions de stockage et de conservation des marchandises sont améliorées dans le nouveau marché	O₁ : Le Conseil Communal en collaboration avec les partenaires finance la construction des magasins de stockage dans le nouveau marché.

Une seule option a été dégagée pour ce résultat. Elle est donc d'office retenue.

vi- Rôle de la Commune dans la réalisation du projet

- Organisation de la concertation avec les acteurs usagers du marché
- Mobilisation de fonds
- Contribution matérielle et financière
- Organisation de la gestion du marché
- Sensibilisation des Commerçants pour leur contribution

vii- Tableau synoptique de planification

Résultats / Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Responsabilités Techniques	Périodes de réalisation					Coût Global	Responsabilités financières		
				04	05	06	07	08		Conseil Communal	Comité de marché	Partenaires
Projet 42: Mise en service du nouveau marché de Covè												
A2R4 : Des infrastructures sont construites pour le nouveau marché	100 hangars sont construits et ? magasins de stockage	- Mairie - Comité de marché - Observation directe	-CC -Comité de marché -Entreprise adjudicataire									
Activités 1-Recherche de site	- Un Acte de donation - Une Convention de vente	- Mairie -CA/CV - Comité de marché	-CC/CA/CV -Comité de marché	10.000.000	10.000.000				20.000.000	5% 1.000.000	5% 1.000.000	90% 18.000.000
2- Etude des besoins des usagers actuels et potentiels du marché et élaboration d'appel d'offre pour des plans de marché	Un avis d'appel d'offre	Comité du marché CC/CA/CV	Comité de marché Mairie	1.000.000					1.000.000		1.000.000	
3- Consultation des usagers autour des propositions de plan et choix par le CC	Au moins un adjudicataire est retenu de façon consensuelle pour la construction du nouveau marché	Comité de marché - CC/CA/CV	Mairie	100.000					100.000		100% 100.000	
4-Mobilisation de fonds	- Un PV de négociation Un avis de crédit	- Mairie - CA/CV - Comité de	- CC - Comité de marché	250.000	250.000				500.000	10% 500.000		-

	des partenaires	marché										
5-Lancement appel d'offre pour la construction	- Un avis d'appel d'offre - Un contrat d'exécution des travaux	- Mairie - CA/CV - Comité de marché	- CC - Comité de marché	150.000	150.000				300.000	100% 300.000		-
6-Réalisation des hangars	-100% des 100 hangars sont construits	-Mairie - CA/CV -Comité de marché	-CC - Entreprise adjudicataire - Comité de marché		62.500.000	62.500.000	62.500.000	62.500.000	250.000.000	5% 12.500.000	5% 12.500.000	90% 225.000.000
A2R9 : Les Conditions de stockage et de conservation des marchandises sont améliorées dans le nouveau marché 7- Réalisation des magasins de stockage	10 magasins publics sont construits dans le nouveau marché	- Mairie - Comité de marché	-CC -Comité de marché -Entreprise adjudicataire									
Sous-activités 7.1- Mobilisation de fonds	Un PV de négociation Un accord de crédit	Mairie	- CC - Comité de marché	100000	100000				200.000	50% 100.000	50% 100.000	-
7.2- Lancement appel d'offres	- Un avis d'appel d'offre - Un contrat d'exécution	Mairie	- Mairie/ archive - Comité de marché		200000				200.000	100% 200.000	-	-
7.3- Réalisation des infrastructures	100% des 10 magasins sont construits	- Observation sur le terrain -Mairie -Comité de marché	-CC -Comité de marché -Entreprise adjudicataire		12500000	12500000	12500000	12500000	50.000000	5% 2.500.000	5% 2.500.000	90% 45.000.000
8-Réception du marché	Un procès verbal de réception	-Comité de marché -Mairie	- CC - CA/CV - Comité de						PM	PM	PM	PM

			marché									
9- Mise en place d'une structure de gestion acceptée par toutes les parties prenantes	Une structure de gestion avec un cahier de charges bien définies	CC Comité de marché	Mairie		PM	PM	PM	PM	PM			
10- Suivi de la gestion par le CC	Au moins un décret municipal de nomination d'un comité de suivi	CC	Mairie		PM	PM	PM	PM	PM			
Total				11.600.000	PM 85.700.000	PM 75.000.000	PM 75.000.000	PM 75.000.000	PM 322.300.000	PM 17.100.000	PM 17.200.000	PM 288.000.000

Détail des coûts du projet 42 (270800000 F)

Activités :

1-Recherche de site :(20.000.000 F)

- 4.000.000 F/ha x 5 ha = 20.000.000 F

2- Etude des besoins des usagers du marché: (Forfait : 1.000.000 F)

3- Consultation des usagers (Forfait: 100.000 F)

4-Mobilisation de fond : (250.000 F/an * 2 ans = 500.000 F)

5-Lancement appel d'offre : (150.000 F/an * 2 ans = 300.000 F)

4-Réalisation des hangars :(250.000.000 F)

- 2.500.000 F/hangar x 100 hangars = 250.000.000 F

7- Réalisation des magasins

7.1- Mobilisation de fonds (100.000 F/an * 2 ans = 200.000 F)

7.2- Lancement appel d'offre (200.000 F * 1 = 200.000 F)

7.3- Réalisation des magasins (50.000.000 F)

4- Réception du marché (PM)

Projet 43 : Construction de latrines dans le nouveau marché

i- Justification

Construire un marché sans latrines, c'est exposer les usagers de ce marché à de sérieux problèmes d'assainissement. Selon l'état des lieux, les problèmes d'assainissement que connaît l'ancien marché sont parfois dus à la non fonctionnalité des latrines. Pour éviter ces mêmes problèmes au nouveau marché il est nécessaire de le doter de latrines.

ii- Analyse des acteurs :

Acteurs	Intérêts	Influences	Rôles / Responsabilités
Commerçants / Comité de marché	Assainissement du marché	Négligence éventuelle au niveau de l'entretien des latrines	Contribution matérielle et financière
Conseil Communal	Assainissement du marché	Recommandation quotidienne pour l'entretien des latrines	- Mobilisation de fonds - Sensibilisation des commerçants - Contribution matérielle et financière
Partenaires	Assainissement du marché	Détermination à appuyer techniquement et financièrement.	Appuis technique et financier

iii- Objectif du projet : Construire des latrines et bornes fontaines dans le nouveau marché et bien les gérer

iv- Impacts attendus du projet

- Propreté du marché
- Recul des maladies dues au manque d'hygiène
- Accroissement des recettes du Comité de marché (les usagers du marché doivent payer avant d'avoir accès aux latrines)
- Accroissement des recettes du Conseil Communal

v- Analyse des options

Présentation des options

Résultat	Option
A2R5 : Des latrines à 4 fosses sont construites dans le nouveau marché	O1 : Le Comité de marché, le CC et les partenaires construisent des latrines dans le nouveau marché

Une seule option a été dégagée pour ce résultat. Elle est donc d'office choisie.

vi- Rôle de la Commune dans la réalisation du projet

- Mobilisation de fonds
- Sensibilisation des commerçants
- Contribution matérielle et financière

vii- Tableau synoptique de planification

Résultat / Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Responsabilités Techniques	Périodes de réalisation					Coût Global	Responsabilités financières		
				04	05	06	07	08		Comité de marché	Conseil Communal	Partenaires
Projet 43 : Dotation du nouveau marché en infrastructures pour son assainissement												
A2R5 : Des latrines à 4 fosses sont construites dans le nouveau marché	Trois latrines à 4 fosses et trois bornes fontaines sont construites dans le nouveau marché	- Mairie - Comité de marché	-CC -Comité de marché -Entreprise adjudicataire									
Activités 1-Mobilisation de fonds	Un PV de négociation Un accord de crédit	Mairie	- CC - Comité de marché	100.000	100.000				200.000	50% 100.000	50% 100.000	-
2- Lancement appel d'offres	- Un avis d'appel d'offre - Un contrat d'exécution	Mairie	- Mairie/ archive - Comité de marché		200.000				200.000	100% 200.000		-
3-Réalisation des infrastructures	100% des latrines sont construites	-Observation sur le terrain -Mairie -Comité de marché	-CC -Comité de marché -Entreprise adjudicataire		1.800.000				1.800.000	10% 180.000	15% 270.000	75% 1.350.000
4-Réception du marché	Un Procès verbal de réception	-Comité de marché -Mairie	- CC - CA/CV - Comité de marché						Néant	-	-	-
5- Identification du gestionnaire des infrastructures	Un contrat de gestion	CC Comité de marché	Comité de marché CC	PM	PM	PM	PM	PM	PM			
Total				PM 100.000	PM 2.100.000	PM	PM	PM	PM 2.200.000	PM 480.000	PM 370.000	1.350.000

Détail des coûts du projet 43

Activités : (2200000 F)

Activité 1-Mobilisation de fonds :(200.000 F)

Activité 2-Lancement appel d'offre : (200.000 F)

Activité 3-Réalisation des infrastructures :

- 600.000 F/latrine x 3 latrines (à 4 fosses) = 1.800.000 F

Activité 4-Réception du marché:(sans coût)

Activité 5- Identification du gestionnaire des infrastructures (Coûts = PM)

Projet 44 : Construction du bureau d'arrondissement de Houen-Hounso et réfection des autres bureaux d'arrondissement.

i- Justification :

Les arrondissements de la Commune de Covè ont tous leur bureau construit en matériaux définitifs, excepté celui de Houen-Hounso. Un des logements sociaux sert actuellement de cadre pour les prestations du chef d'arrondissement. Les dimensions de ce bâtiment ne permettent pas au chef d'arrondissement et aux populations de mener certaines activités telles que des réunions, des conférences et l'organisation d'ateliers. Cependant, il faut mentionner que les autres bureaux d'arrondissement construits se trouvent aujourd'hui dans un état critique. C'est le cas du bureau d'arrondissement de Naogon où le toit est percé un peu partout et le plafond est complètement détruit ; l'intérieur du bâtiment devient inconfortable en période de pluie. Les salles de conférence de tous ces bureaux d'arrondissement sont beaucoup trop étroites. Il est donc nécessaire de construire le bureau d'arrondissement de Houen-Hounso et de procéder à la réfection des autres bureaux d'arrondissement.

ii- Analyse des acteurs

Acteurs	Intérêts	Influences	Rôles / Responsabilité
Populations	Facilité dans l'établissement des pièces civiques	-Réticence probable à cotiser - Négligence probable pour l'entretien	Contribution matérielle et financière
Conseil Communal	Facilité dans l'établissement des pièces civiques dont les pièces d'identité	Détermination à convaincre les populations à contribuer	Sensibilisation des populations à contribuer matériellement et financièrement
Partenaires	Facilité dans l'établissement des pièces civiques	Possibilité de financement	Appui financier

iii- Objectif du projet : Construire le bureau d'arrondissement de Houen-Hounso et réfectionner les bureaux des autres arrondissements

iv- Impacts attendus du projet

- Facilité à établir les pièces civiques dont les pièces d'identité
- Organisation des réunions, des ateliers etc.
- Utilisation des bureaux à d'autres fins
- Augmentation du nombre d'infrastructures de la Commune

v- Analyse des options

Présentation des options

Résultat	Option
A2R6 : Le bureau d'Arrondissement de Houen-Hounso est construit et les 7 autres bureaux sont réfectionnés	O1 : Le CC en collaboration avec les partenaires construisent le bureau d'arrondissement de Houen-Hounso et procèdent à la réfection des 7 autres bureaux d'arrondissement.

Une seule option a été dégagée pour ce résultat. Elle est donc d'office choisie.

vi- Rôle de la Commune dans la réalisation

- Sensibilisation des populations à contribuer matériellement et financièrement.
- Mobilisation de fonds

vii- Tableau synoptique de planification

Résultats / Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Responsabilités Techniques	Périodes de réalisation					Coût Global	Responsabilités financières		
				04	05	06	07	08		Commu-Nauté	CC	Partenaires
Projet 44 : Aménagement des bureaux d'arrondissement												
A2R6 : Le bureau d'Arrondissement de Houen-Hounso est construit et les 7 autres bureaux sont réfectionnés	- Un Bureau d'arrondissement construit à Houen-Hounso -100% des 7 bureaux d'arrondissement sont réfectionnés	- Mairie -CA/CV -Observation sur le terrain	-CC -CA/CV									
Activités 1-Mobilisation de fonds	- Un PV de négociation - Un accord de financement	- Mairie/ archive	-CC -CA/CV	100000	100000				200.000	-	100%	-
2- Lancement appel d'offre pour construction et réfection de bureaux	- Un avis d'appel d'offre - Un Contrat de construction et de réfection	Mairie/ archive CA/CV	CC CA/CV	100000	100000				200.000	-	100%	-
3- Construction du bureau d'arrondissement de Houen-Hounso	Un bureau construit à Houen-Hounso	-Mairie - CA/CV de Houen-Hounso	-CC -CA -Entreprise adjudicataire		6640500				6.640.500	-	10% 664.050	90% 5.976.450
4-Réfection des 7 autres bureaux d'arrondissement	100% des 7 bureaux sont réfectionnés	-Mairie - CA/CV des 7 arrondissements	-CC -CA -Entreprise adjudicataire	7747250	7747250				15.494.500	-	10% 1.549.450	90% 13.945.050
5-Réception du marché	Un procès verbal de réception	- Mairie - CA/CV	CC/Entreprise adjudicataire						Néant	-	-	-
Total				7947250	14587750				22.535.000		2.613.500	19.921.500

Détail des coûts du projet 44 (22535000 F)

Activités :

1-Mobilisation de fonds : (200.000 F)

2-Lancement appel d'offre pour construction et réfection : 200.000 F

3-Construction d'un bureau d'arrondissement : 6.640.500 F

- (Les études techniques ont été faites)

4-Réfection de 7 bureaux d'arrondissement

- $(1/3 \text{ du coût de construction} = 6.640.500/3 = 2.213.500 \text{ F})$
- $2.213.500 \text{ F/bureau} \times 7 \text{ bureaux} = 15.494.500 \text{ F}$

Projet 45 : Dotation et équipement de la Mairie et des bureaux d'arrondissement en personnel et en matériels de travail

i- Justification

L'insuffisance de personnel en quantité et en qualité dans la Mairie de Covè date de très longtemps. Cette situation n'est pas sans conséquence sur la qualité des services offerts. A cette insuffisance de personnel s'ajoute une insuffisance cruelle de matériels de travail. Les matériels de travail utilisés jusqu'à présent sont encore archaïques. C'est le cas des machines à taper de première génération qui se trouvent dans presque tous les bureaux de la Mairie. La situation est analogue sinon pire dans les bureaux d'arrondissement où parfois il n'existe même pas de machine à écrire. Les tables et chaises qui existent dans la plupart des bureaux d'arrondissement sont hors d'usage. Le personnel est presque inexistant dans ces bureaux d'arrondissement. Pour améliorer la qualité des prestations il est nécessaire de doter la Mairie et les bureaux d'arrondissement en personnel et en équipement adéquat.

ii- Analyse des acteurs

Acteurs	Intérêts	Influences	Rôles / Responsabilités
Populations	Amélioration de la qualité des services offerts	Réticence probable pour la contribution financière	-Contribution pour la main d'œuvre - Contribution financière
Conseil Communal	Amélioration de la qualité des services offerts	Possibilité de mobilisation de fonds	-Mobilisation de fonds - Sensibilisation des populations - Contribution financière
Etat	Amélioration de la qualité des services offerts	Embarras de choix entre toutes les Communes du Bénin.	Appui matériel
Partenaires	Amélioration de la qualité des services offerts	Disponibilité à appuyer financièrement	Appui matériel et financier

iii- Objectif du projet : Doter et équiper la Mairie et les bureaux d'arrondissements en personnel et matériels de travail

iv- Impacts attendus

- Augmentation du nombre d'agents et de matériels de travail
- Amélioration de la qualité des services offerts.
- Rapidité dans la prestation de service

v- Analyse des options

Présentation des options

Résultat	Option
A2R7 : La Mairie et les Bureaux d'arrondissement sont dotés en personnel et équipés en matériels de travail.	O1 : Le Conseil Communal en collaboration avec les partenaires dotent la Mairie et les bureaux d'arrondissement en personnel et les équipent en matériels de travail.

Une seule option a été dégagée pour ce résultat. Elle est donc d'office choisie.

vi- Rôle de la Commune dans la réalisation du projet

- Mobilisation de fonds
- Sensibilisation des populations pour leur contribution
- Contribution financière

vii-Tableau synoptique de planification

Résultats / Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Responsabilités Techniques	Périodes de réalisation					Coût Global	Responsabilités financières		
				04	05	06	07	08		Commu-nauté	CC	Partenaires
Projet 45 : Dotation et équipement de la Mairie et des bureaux d'arrondissement en personnel et en matériels de travail												
A2R7 : La Mairie et les Bureaux d'arrondissement sont dotés en personnel et équipés en matériels de travail.	34 agents recrutés ; 13 ordinateurs, 8 bureaux, 23 tables, 222 chaises, 32 bancs et 23 armoires réceptionnés	- Mairie -CA/CV - Observation sur le terrain	-CC -CA									
Activités 1- Elaboration d'un plan de renforcement des ressources humaines de la Mairie	Un plan de renforcement des ressources humaines existe	CC PADeCom-Zou PAMD	Mairie	500.000					500.000	100% 500.000		
2-Mobilisation de fonds	- Un PV de négociation - Un accord de financement	- Mairie/ archive	-CC -CA/CV	100.000	100.000				200.000	-	100% 200.000	-
3- Recrutement des Agents pour la Mairie et les bureaux d'arrondissement	34 Agents recrutés au total	- Mairie - Bureaux d'arrondissement	- CC - CA/CV	20.040.000	20.040.000	20.040.000	20.040.000	20.040.000	100.200.000	5% 5.010.000	5% 5.010.000	90% 90.180.000
4- Equipement de la Mairie et des bureaux d'arrondissement	13 ordinateurs, 8 bureaux, 23 tables, 222 chaises, 32 bancs et 23 armoires	- Mairie - Bureaux d'arrondissement	- CC - CA/CV	4.534.400	4.534.400	4.534.400	4.534.400	4.534.400	22.672.000	5% 1.133.600	5% 1.133.600	90% 20.404.800

	réceptionnés											
Total			25.174.400	24.674.400	24.574.400	24.574.400	24.574.400	123.572.000	6.643.600	6.143.800	110.584.800	

Détails des coûts du projet 45 Activités (123.572.000 FCFA)

1- Elaboration d'un plan de renforcement des ressources humaines de la Mairie (Forfait: 500.000 F)

2- Mobilisation de fonds : (200.000 F)

3- Recruter des Agents : (100.200.000 F)

- Cas de la Mairie (40.200.000 F)

- 1 C/SAF x 80.000 F x 12 mois x 5 ans = 4.800.000 F

- 1 C/SAF Adjoint x 60.000 F x 12 mois x 5 ans = 3.600.000 F

- 6 Agents x 60.000 F x 12 mois x 5 ans = 21.600.000 F (1 pour Service état civil, 1 pour service affaires domaniales, 1 pour service documentation, 1 pour service des transmissions, 1 pour le Secrétariat général et 1 pour le service technique)

- 1 Technicien Génie Civil x 80.000 F x 12 mois x 5 ans = 4.800.000 F

- 1 Secrétaire Général x 90.000 F x 12 mois x 5 ans = 5.400.000 F

- Cas des bureaux d'arrondissement (60.000.000 F)

- 1 Secrétaire x 45.000 F x 8 arrond x 12 mois x 5 ans = 21.600.000 F

- 1 Agent de liaison x 40.000 F x 8 arrond x 12 mois x 5 ans = 19.200.000 F

- 1 Gardien x 40.000 F x 8 arrond x 12 mois x 5 ans = 19.200.000 F

3- Equiper la Mairie et les bureaux d'arrondissement (22.672.000 F)

- Cas de la Mairie : (6.512.000 F)

- 5 ordinateurs x 1.000.000 F = 5.000.000 F

- 7 Armoires x 150.000 F = 1.050.000 F

- 7 tables x 30.000 F = 210.000 F

- 6 chaises/table x 7 tables x 6.000 F = 252.000 F

- Cas des bureaux d'arrondissement (16.160.000 F)

- 1 bureau x 100.000 F x 8 arrond = 800.000 F

- 2 tables x 30.000 F x 8 arrond = 480.000 F

- 90 chaises x 6.000 F x 8 arrond = 4.320.000 F

- 4 bancs x 5.000 F x 8 arrond = 160.000 F

- 2 armoires x 150.000 F x 8 x arrond = 2.400.000 F

- 1 (ordinateur + accessoires) x 1.000.000 F x 8 arrond = 8.000.000 F